

INFORMATION FAMILLES

Votre enfant est déjà accueilli ou va être accueilli à l'école dans les prochains jours.

Le service de restauration scolaire est remis en place à compter du 25 mai.

Veuillez nous faire connaître à l'aide du tableau ci-dessous les jours où votre enfant prendra son repas à l'école et sa présence à l'ALAE.

Le portage des repas (fournis par les familles) ne sera plus possible à compter du 25 mai.

Ce tableau de présence sera à compléter tous les 15 jours et à renvoyer par mail à

regie.scolaire@ville-grisolles82.fr

A retourner pour vendredi 12 juin avant midi dernier délai

Nom- Prénom de l'enfant :

JOURS	ALAE matin	REPAS	ALAE soir	Repas+ALSH (mercredi)
Lundi 22/06				
Mardi 23/06				
Mercredi 24/06				
Jeudi 25/06				
Vendredi 26/06				
Lundi 29/06				
Mardi 30/06				
Mercredi 01/07				
Jeudi 02/07				
Vendredi 03/07				

Mettre une croix pour les présences.

Nom du responsable de l'enfant :

Date :

Signature